



INFOS PÊCHE

Lettre de la société de pêche de Tence-Montfaucon
Chenereilles - Le Mas de Tence - St-Jeures - Montregard - Raucoules
Association Agréée de Pêche et de protection des Milieux Aquatiques

BP 45 Tence 43190

N° 12 DECEMBRE 2010

Avec ce numéro spécial d'infos-pêche
Nous souhaitons faire le bilan de notre
activité sur les ruisseaux au cours des
dix dernières années

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DIMANCHE 23 JANVIER 2011
A TENCE 9H SALLE DE LA GARE

**AMÉLIORER, PROTÉGER, ENTRETENIR
LE LIGNON ET SES RUISSEAUX**

Tel était l'objectif central que nous
nous étions fixés en 2002 avec une
orientation plus dynamique
et un bénévolat actif.

**Réduction des pollutions - Libre circulation - Entretien des berges
Gestion plus rigoureuse et plus protectrice de la ressource en eau**

Ces thèmes ont alimenté une multitude d'initiatives concrètes de l'AAPPMA s'appuyant sur une communication active pour rechercher le soutien des pêcheurs, de l'opinion publique, des collectivités et des administrations.

Nous avons beaucoup œuvré pour la mise en place d'un Contrat de Restauration et d'Entretien qui par la suite a été renforcé par un Contrat Territorial pour l'ensemble du bassin versant du Haut-Lignon.

Le bilan d'étape que nous dressons est ponctué par la satisfaction d'avoir obtenu de nombreuses améliorations mais aussi par des regrets engendrés par des refus de riverains ou des engagements insuffisants de certains partenaires.

Il reste encore beaucoup à faire mais à regarder au plus près du terrain le bilan reste largement positif.

Le Contrat Territorial et la prolongation du CRE qu'il doit assumer portent de nombreux projets dont nous nous emploierons à ce qu'ils deviennent des réalisations concrètes.

Nous avons demandé le classement du Haut-Lignon comme réservoir biologique.

La mise en sommeil depuis fin 2007 des travaux du SAGE LIGNON et de sa commission locale de l'eau a été un obstacle lourd pour des avancées plus dynamiques dans le domaine de la gestion de la ressource en eau.

Nos résultats ne dépendent pas exclusivement de l'activité de l'équipe animatrice de l'AAPPMA.

Ils dépendent pour une bonne part du soutien que vous lui apportez en choisissant notre aappma et en participant à nos initiatives.

Le Conseil d'Administration

CONCOURS DE COINCHE
DIMANCHE 6 FÉVRIER 14H30
AU GYMNASSE DE TENCE

WEEK-END SAFARI PÊCHE
SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 MARS
A BATHELANE 9H-12H 13H30-17H

IMPORTANTES RÉDUCTIONS DE POLLUTION PAR LES STATIONS DE TRAITEMENT ET LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

RAUCOULES, pour La Brossette : nouvelle station à OUMEY

SAINT-JEURES, pour Le Mousse : nouvelle station aux MOULINS et engagement pour l'amélioration du lagunage du bourg

MONTFAUCON, pour La Boossette : nouvelle station du bourg

CHENEREILLES, pour Le Mousse : nouvelle station

TENCE, pour Les Mazeaux : abandon de la station obsolète et polluante des Mazeaux

pour la Brossette et le Japarinarid : nouvelle station à VILLEMARCHE

pour Le Lignon : modernisation de la station de SALETTES

à TENCE et MONTFAUCON, des travaux de mise en séparatif des réseaux (eaux pluviales et eaux usées) ont permis la restitution d'eaux pluviales et de ruissellement à La Sérigoule et à La Brossette et favorisé l'efficacité du traitement en station.

DEUX POINTS NOIRS POUR LA BROSSETTE



L'ancienne station de Montfaucon n'a été ni vidée ni comblée et personne ne veut s'en préoccuper.

Les envois de déchets du Sictom à Villemarché envahissent le Japarinarid



AVANCÉE DÉCISIVE POUR PROTÉGER LA SÉRIGOULE

Suite à l'épisode douloureux de 2009, pollution avec mortalités de La Sérigoule, un important programme d'améliorations du réseau a été engagé cet automne.

Nous nous réjouissons particulièrement de la réalisation de la 1^{ère} tranche, une 2^{ème} tranche est prévue en 2011 puis une 3^{ème}.

La Sérigoule très favorable à la reproduction naturelle de la Fario a un intérêt particulier comme ruisseau pépinière propice au peuplement du Lignon

Le 30 août, pour permettre le démarrage des travaux d'assainissement, une pêche électrique de sauvetage a été effectuée. Sur un linéaire de 300 m et une surface de 900 m², il a été répertorié 933 truites fario dont plus de 300 entre 10 et 15 cm et 195 de taille supérieure dont plusieurs dépassaient les 30 cm. Ces résultats, après l'importante mortalité intervenue l'an dernier et la destruction par les travaux d'habitats privilégiés par les plus grosses truites, confirment le riche potentiel de la Sérigoule



Aussi nous insistons pour que se réalise rapidement l'aménagement de la prise d'eau du Fieu prévu au CRE auquel riverains, Onéma et commune ont donné leur accord.

Celui-ci prévoit notamment la mise à ciel ouvert de l'écoulement du ruisseau ce qui favorisera le transit piscicole et évitera les débordements constatés à chaque montée d'eau.

DEPUIS 2002 POUR UNE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU PLUS PROTECTRICE DES RUISSEAUX

Préserver le débit permanent des ruisseaux est une question primordiale pour un bon peuplement et une bonne reproduction naturelle.

- Les truites fario exigent une eau de très bonne qualité de niveau A.
- Une température fraîche inférieure à 20 °.
- Des habitats nombreux et un débit minimum biologique.

Il est patent que ces conditions ne sont pas suffisamment remplies en période d'étiage : hausse de la température, densification des pollutions, oxygénation insuffisante, réduction des habitats.

Pour revenir au plus près de ces exigences, nous avons beaucoup communiqué et agi pour une protection plus rigoureuse des débits du Lignon et des ruisseaux

- refus d'exportation mercantile hors du bassin versant (Saint Agrève)
- contrôle plus rigoureux des prélèvements par captages et forages
- préservation des zones humides
- recours à la retenue de Lavalette pour sécuriser une alimentation en eau potable compatible avec un bon fonctionnement du Lignon et de ses ruisseaux

Nous regrettons que les recommandations d'une étude commandée par le Conseil Général qui donne largement crédit à nos propositions ne soient pas popularisées et exploitées pour la mise en œuvre de solutions conformes aux exigences de notre temps.

Nous regrettons particulièrement que la mise à l'arrêt depuis 24 mois des travaux du *SAGE LIGNON et de sa Commission Locale de l'Eau n'ait pas permis de réaliser un état valide des lieux et la prise en compte des recommandations de cette étude.

Par contre nous avons dit notre satisfaction de la décision du Syndicat des Eaux de Montregard- Montfaucon-Dunières de recourir à la ressource de la retenue de Lavalette.

La législation prévoit que soit respecté un débit minimum biologique pour chaque ruisseau

Dans le cadre du contrat territorial nous avons demandé que soit précisé et appliqué ce débit minimum pour chaque ruisseau (une telle décision a été retenue par le SAGE LOIRE) .

Dès la remise en fonctionnement promise de la CLE nous formulerons cette demande et celle d'un soutien au classement du bassin versant du Haut-Lignon en réservoir biologique.

IMPORTANTANCE DE LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT TERRITORIAL

Les zones humides apportent 50 % du débit des rivières du bassin versant en période d'étiage (étude Césame). Leur préservation est indispensable.

Le Contrat Territorial a retenu d'agir sur les deux sous bassins versants souffrant des plus forts étiages : ceux de la Ligne et du Mousse.

Cela représente une surface de 32 ha de zones humides jouant un rôle avéré de soutien d'étiage.

DEPUIS 2002

LIGNON : BILAN ET PERSPECTIVES CONCRÈTES

Demande de classement en réservoir biologique de l'ensemble du bassin versant du Haut-Lignon : soutenue par la Fédération et les travaux du Contrat Territorial.

Débit estival d'étiage : nous avons alerté avec insistance sur des manipulations douteuses des mesures de ce débit à la station de la DIREN du Chambon / Lignon. Nous regrettons que l'administration n'ait pas procédé à un examen contradictoire des anomalies signalées.

Par contre il a été obtenu qu'une station de mesure du débit entrant au barrage de Lavalette soit installée à la Levée Morin. Nous espérons que cela permettra d'en finir avec des mesures peu fiables qui donnaient en amont des débits supérieurs à ceux enregistrés en aval.

Amélioration de la qualité de l'eau arrivant de l'amont : nous n'avons pas de réponses satisfaisantes sur les origines des pollutions constatées. Cependant des travaux seraient envisagés pour améliorer les performances des réseaux et stations du Chambon et du Mazet.

Amélioration des performances de la station de Salettes : de nouvelles dispositions de fonctionnement et le programme de travaux d'assainissement en cours devraient apporter de nouvelles améliorations.

Passé à poissons et débit réservé à la Levée des Frères : en 2008, le CRE a permis la réalisation d'une passe à poissons et la fixation d'un débit réservé de 200 l/seconde. Or les installations réalisées ne permettent pas que ce débit réservé soit respecté. Nous insistons pour que les travaux nécessaires soient engagés.

Radier du Pont de Tence : les aménagements réalisés pour accélérer la circulation de l'eau sont insuffisants et doivent être renforcés.

Entretien des berges : l'AAPPMA est intervenue à plusieurs reprises pour l'entretien des berges de la rive gauche du Lignon (du Pont de Tence à la Papèterie, du camping au gourde de Loulette, et en amont de Costerousse).

Nous avons un projet pour l'aménagement de la rive gauche entre Billaire et Bathelane en concertation avec la commune et le Sicala (avec notamment la réalisation d'habitats et de postes de pêche pour handicapés).

Nous avons également proposé à la commune et à l'Office du tourisme, dans le cadre du projet RESPIRANDO, la réalisation d'un parcours thématique sur la faune et la flore du bassin du Lignon, du complexe sportif à Bathelane.

Nous souhaitons que le CRE et le SICALA interviennent de façon plus soutenue sur l'entretien des berges du Lignon (en rive droite mais aussi en aval de Costerousse et en aval de la Papèterie jusqu'à la Levée Morin).

Réintroduction de l'ombre commun : après trois années, nous avons dû interrompre notre tentative. Si de nouvelles conditions plus favorables apparaissaient nous ne manquerons pas de reprendre cette initiative.

Ecrevisses américaines : la profusion de leur implantation nous a conduit à encourager fortement le développement de leur capture.

DEPUIS 2002

RUISSEAUX : BILAN ET PERSPECTIVES

LE MEYNIER : abandonnées et enrésinées, ses berges se sont très fortement dégradées et sont devenues difficilement accessibles ; son lit présente de nombreux secteurs ensablés. Cependant son potentiel de peuplement en truitelles est susceptible de redevenir très important et de lui redonner une vocation de ruisseau pépinière au profit du Lignon. Un conséquent chantier de désenrésinement et de nettoyage a été engagé par le CRE.

LES MAZEAUX : du Lignon au pont du chemin de fer, ce fut un des premiers chantiers bénévoles de l'aappma pour élaguer les berges et débarrasser le lit d'une multitude d'encombrants très divers. Par la suite ces opérations ont été reprises et prolongées jusqu'aux Hostes par le CRE. Deux importantes sources récurrentes de pollution (station obsolète et rejets directs) ont pu être supprimées par des travaux municipaux sur le réseau d'assainissement.

Le fonctionnement de ce ruisseau très apprécié est encore fortement perturbé (obstacles à la circulation piscicole et non respect du débit minimum) par quatre ouvrages et les prélèvements pour l'alimentation en eau potable. Sont particulièrement regrettables les retards à la mise en œuvre du programme du CRE pour réguler le fonctionnement des ouvrages. L'aappma est en attente de chantiers sur ses antennes amont, ruisseaux du Crouzet de Ruelle et Chaudier.

RUISSEAU DE BARGES : abandonné à un enrésinement massif et à plusieurs reprises victime de pollutions et dérèglements agricoles, sa faune piscicole s'est appauvrie. Sa restauration a été engagée par un important chantier de désenrésinement du CRE.

LA SÉRIGOULE : emblématique dans la traversée de Tence, d'une richesse piscicole exceptionnelle mais aussi victime de pollutions meurtrières et chaque année soumis à des étiages estivaux sévères, ce ruisseau doit faire l'objet d'une protection vigilante. (page 2)

De récents travaux ont détruit des habitats essentiels pour ses plus grosses truites, il y sera porté remède cette année. D'autre part la régulation de la prise d'eau du Fieu par un gué de répartition et la mise à ciel ouvert du ruisseau doit enfin devenir un chantier actif du CRE en accord avec la commune et les riverains. Il restera encore à améliorer l'aval du Fieu. En amont, les berges ont bénéficié de trois chantiers conséquents du CRE. Il restera encore à traiter son chevelu ardéchois.

Travaux de désenrésinement

sur le Trifoulou



sur la Sérigoule



DEPUIS 2002

RUISSEAUX BILAN ET PERSPECTIVES (suite)

LE TRIFOULOU : à l'écart des voies de circulation et des regards il a été trop longtemps abandonné.

De très importants chantiers de désenrésinement ont été engagés par le CRE en amont sur la commune de Montregard. Cet effort devra être poursuivi tant les besoins sont énormes.

Des ouvrages ont été améliorés, à la Naute l'écoulement a été partiellement rétabli ; il reste à finaliser la régulation des prises d'eau du Cher, de la Naute et du Petit Basset.

L'AAPPMA a effectué plusieurs chantiers sur les berges en aval, cet effort devra être poursuivi.

Autre handicap : de trop nombreux captages transfèrent la ressource hors de son bassin versant. Le recours du syndicat des eaux de Montfaucon-Montregard à sa prise d'eau sur Lavalette devrait permettre de lui restituer une partie de ces prélèvements.

Les résultats de pêches électriques confirment une forte capacité potentielle de peuplement du Trifoulou si l'effort de réhabilitation est poursuivi.

LE RUISSEAU DE RÉOUZE : lui aussi trop négligé doit être protégé des pollutions et entretenu pour lui redonner sa richesse passée.

LE MOUSSE : magnifique ruisseau martyrisé par les activités et les négligences humaines, causes directes de pollutions et d'assèchements récurrents entraînant de nombreuses mortalités. Dès 2002, l'aappma s'est investie dans sa réhabilitation en conduisant des initiatives bénévoles d'entretien et de sauvetage, en alertant les collectivités et activités concernées.

A deux reprises nous avons investi dans des repeuplements de réhabilitation.

Le CRE a engagé plusieurs chantiers d'entretien, d'aménagements pour améliorer la circulation piscicole (aux Moulins et à Pélissac) et la protection contre le piétinement bovin. Les communes de Saint-Jeures et de Chenereilles se sont sensibilisées (cf page 2) ainsi que des exploitations de fruits rouges.

Les résultats sont encourageants : des pêches électriques ont confirmé sa potentialité, des pollutions régulières ont cessé et depuis deux ans, il n'y a pas eu d'assèchement estival malgré de sérieuses alertes.

De plus en plus d'échos favorables nous parviennent de pêcheurs attachés à ce ruisseau.

Autant de raisons pour renforcer sa réhabilitation : lagunage du bourg de Saint Jeures, entretien de l'amont, du Galatier et du Salcrupt, restitution de la ressource en eau à Freycenet.

Un nouveau programme du CRE est sollicité et le Contrat Territorial a retenu une étude sur la sauvegarde et le rétablissement de zones humides indispensables à son bon fonctionnement.

LE JOUX : ruisseau qui alimente l'étang privé de Joux et Bathelane.

Là encore une réhabilitation importante s'imposait. Elle a pris corps avec deux chantiers d'entretien et de désenrésinement du CRE ; l'assainissement du village de vacances d'Horizon 3000 semble plus performant.

Blocages de la circulation piscicole et de l'écoulement du Trifoulou à la prise d'eau du Cher :



DEPUIS 2002 RUISSEAUX BILAN ET PERSPECTIVES (suite)

LA BROSSETTE : affluent direct en rive droite du barrage de Lavalette, en 2002, son état est particulièrement préoccupant.

L'aappma a consacré alors une attention prioritaire aux pollutions les plus nocives : Villemarché, stations d'Oumey et de Montfaucon, scierie des Blondes, entreprise Eurotransmissions...

Nos alertes ont contribué à la sensibilisation de la commune de Tence et du Sictom à la protection du Japarinar. Les communes de Raucoules, de Montfaucon et de Montregard nous ont entendus (cf page 2).

Des chantiers bénévoles et le CRE ont réalisé le transfert du ruisseau des Blondes qui demande encore à être mieux protégé comme le passage sous la R 500 à Rochette.

Aujourd'hui l'AAPPMA compte sur la réalisation du programme prévu par le CRE sur 2700 m pour la revégétalisation des berges et leur protection contre les piétinements bovins. L'AAPPMA demande au Sictom de protéger plus efficacement le Japarinar de l'envol des détritiques du centre de Villemarché.

LA PÊCHE AU BARRAGE DE LAVALETTE

Les travaux d'entretien engagés en 2010 sont achevés. La vanne de fond a été changée et pourra dorénavant être utilisée, ce qui contribuera à améliorer la qualité de l'eau de la retenue.

La remise en eau est maintenant possible et au printemps la retenue retrouvera son niveau habituel.

Une négociation est en cours sur les modalités de pêche, notamment pour la pêche en barques. Nous vous informerons lors de l'Assemblée Générale.

Une réflexion est lancée pour une future augmentation de la taille minimum de capture du brochet et du sandre applicable à partir de 2012.

Cette question sera évoquée lors de l'Assemblée Générale.

AUTRES INFORMATIONS DIVERSES

Pour nous contacter :

par courrier à AAPPMA TENCE BP 45 TENCE 43 190

par téléphone (avec répondeur en cas d'absence au 04 71 65 43 14)

par mail à pauli.chomat@orange.fr

par Internet au site pêche : haute-loire-lignon-tence.org ou tapez aappma tence

L'école de pêche à la mouche ouvrira à partir de février
des séances sont prévues mercredi et samedi après midi avec montage de mouches

L'école « toutes pêches » ouvrira à partir du 16 mars
des sorties seront organisées notamment en juin juillet
les programmes seront disponibles à l'issue de l'assemblée générale
inscription : 30 €

LES CARTES DE PÊCHE 2011

« personne majeure »	: 65 €
« jeunes - de 18 ans »	: 13 €
« découverte femme »	: 30 €
« jeunes - de 12 ans »	: 03 €
« journalière »	: 10 €
« vacances »	: 30 €
« timbre haute-loire »	: 36 €
« timbre club halieutique »	: 25 €

NOUVEAUTÉS

UNE CARTE INTERFÉDÉRALE
« CLUB HALIEUTIQUE »
RÉCIPROCITAIRE PRÉ TIMBRÉE A 85 €

LA CARTE VACANCES
SERA VALABLE TOUTE L'ANNÉE
POUR 7 JOURS CONSÉCUTIFS

AMIS PÊCHEURS

Depuis 2002, l'AAPPMA a investi près de 15 000 € dans l'entretien des ruisseaux.

Elle prévoit une même somme pour les cinq prochaines années.

Votre fidélité à notre aappma est un soutien à notre activité

Votre cotisation (9€ par carte adulte) et vos participations aux succès de nos diverses initiatives (voir programme en pages intercalaires)

nous donnent les moyens financiers nécessaires

L' EQUIPE DE L'AAPPMA

Président :	Paul Chomat - La Pomme Tence 04 71 65 43 14	
Vice-Présidents	Georges Bariol Tence - Sébastien Touron Montfaucon	
Secrétaire :	René Gaillard - Chambon-sur-Lignon	
Trésorier :	Georges Bariol - Tence	
Trésorier adjoint :	Jean Bariol - Saint-Jeures	
Administrateurs :	Marcel Bancel - Dunières	Gérard Bourgeois - Dunières
	Christian Dumas -Tence	Médéric Gibert - Tence
	Denise Girard - Tence	Marc Giroutru - Tence
	Bernard Godon - Chambon	Patrice Rousson - Tence
	Yves Seyve - Tence	

Associés au Conseil d'administration pour des missions techniques et de conseil

Pierre Chabanel - Montfaucon	Alexandre Faverjon - Tence
Fabien Gaston - Tence	Georges Girard - Tence
Claude Nardino - Saint-Jeures	Christophe Podlasiak - Tence
Fred Raboin - Tence	Sylvain Rouchon - Tence

Contrôleurs financiers : MM Bernard Decultis, Régis Hochard, Michel Malosse

CINQ DEPOSITAIRES A VOTRE SERVICE

A Tence :	Mme Deygas salon Henri - rue d'Annonay 04 71 59 81 01
	M. Bouret - presse PMU - Grande rue 04 71 59 84 01
A Montfaucon :	M. Bernardo - café Le Tire Bouchon 04 71 59 99 10
A Saint-Jeures :	Mmes Bonnet et Dumas - Auberge du Lizieux 04 71 59 60 14
A Montregard :	Mme Montélymard - café 04 71 59 96 43